

## **Dissolution de l'Assemblée nationale : alerte rouge pour le vivre-ensemble**

**Paris, le 13 juin 2024. Face aux résultats des élections européennes, la décision du Président de la République de dissoudre l'Assemblée nationale inquiète le mouvement associatif du handicap. Le Collectif Handicaps, à l'instar de nombreuses organisations de la société civile, appelle à un sursaut démocratique – des citoyens et citoyennes comme des responsables politiques.**

Après une campagne pour les élections européennes où il a finalement peu été question d'Europe (et encore moins de handicap), provoquer des élections anticipées dans un délai aussi court et dans un tel contexte politique soulève inquiétudes et incertitudes, notamment dans le secteur social et médico-social.

Cette instabilité politique, déjà critiquée lors des remaniements successifs, freine et dessert la politique publique du handicap : les 12 millions de personnes en situation de handicap et 9 millions d'aidants en France méritent mieux que des manœuvres politiciennes.

Face à la montée de l'extrême-droite, ces futures élections législatives représentent surtout un danger pour la démocratie, la solidarité nationale et le vivre-ensemble.

Les 54 associations nationales du Collectif Handicaps sont engagées depuis des années en faveur des droits et libertés fondamentales des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Défendre les droits des personnes fragilisées voire exclues de la société, c'est avant tout refuser toute forme de discriminations. Or, les positions des partis d'extrême-droite, à commencer par la préférence nationale, vont à l'encontre des valeurs humanistes qui font l'essence du mouvement associatif.

Au nom de la cohésion nationale, le Collectif Handicaps appelle donc les citoyens et citoyennes à aller aux urnes les 30 juin et 7 juillet prochains.

Les partis et décideurs politiques doivent également prendre leurs responsabilités dans ce moment grave, en rappelant les principes de solidarité nationale et les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent notre République. Cela ne va évidemment pas sans une accessibilité pleine et entière du processus électoral...